

PRIVATISATIONS : L'Afrique se fait tirer les oreilles

Dix ans se sont écoulés depuis le lancement des premiers programmes de privatisation mais, dans les pays en développement, et singulièrement en Afrique, les motivations des autorités et les objectifs de la réformes restent diffus. Partagées entre les exigences des bailleurs de fonds, la nécessité de tirer le meilleur parti de la vente des entreprises publiques et le souci de préserver la souveraineté nationale, les autorités, au Nord comme au Sud du Sahara, n'hésitent pas à reconsidérer leurs engagements et à remettre en cause les calendriers établis. Résultat : la liste des privatisables s'allonge chaque année un peu plus.

Le désengagement de l'Etat du secteur productif traîne. Or pour bénéficier des concours de la banque mondiale et du fonds monétaire international, les pays sous ajustement sont tenus de faire profession de foi en publiant une liste d'entreprises privatisables et un calendrier précis des transferts au secteur privé.

Dix ans après les premières privatisations, l'expérience dépasse le cadre étroit du changement de la propriété du capital. Son champ englobe des pratiques aussi diverses que les contrats de concession, la liquidation, les accords de développement des grands travaux d'infrastructure comme les fameux BOO (Build -Own-Operate), les BOT (Build – Operate -Transfer), et les BOOT (Build-Own-Operate -Transfer).

Le Bénin a choisi la formule du BOT (Build, Operate and Transfer), contrat d'association avec l'industriel Français Alcatel et l'Opérateur Américain Titan. Ceux-ci vont installer les nouveaux

équipements et les exploiter pour leur compte jusqu'à rentrer dans leurs fonds. Ils livreront alors un réseau numérique performant.

En confiant ses installations d'eau à la SODECI en 1988, c'est la Côte d'Ivoire qui a donné le signal dans l'ensemble du continent. Elle a également été la première à privatiser l'électricité en 1990. Elle s'est également entendue avec les institutions de Bretton Woods sur un calendrier de libéralisation de la filière Café et Cacao.

NB : BOO (Construction à exploitation propre)
BOT (Construction avec transfert après exploitation)
BOOT (Construction à exploitation propre avec transfert)

Questions

A l'aide du texte et de vos connaissances vous répondrez aux questions ci-dessous :

- 1- Définir les mots suivants : privatisation, concession, libéralisation.
- 2- Quelles sont les raisons du retard des programmes de privatisation en Afrique ?
- 3- Quels sont les avantages attendus du désengagement de l'Etat ?
- 4- Après avoir expliqué le principe du BOT (Build-Operate-Transfer) dites en quoi le (BOT) est bénéfique pour un Etat.
- 5- Quelles sont les retombées de la libéralisation de la filière Cacao en Côte d'Ivoire ?